



Assemblée générale

Soixante-septième session

10^e séance plénière

Mercredi 26 septembre 2012, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Jeremić (Serbie)

*En l'absence du Président, M. Román-Morey (Pérou),
Vice-Président, assume la présidence.*

La séance est ouverte à 16 heures.

Allocution de M. Juan Manuel Santos Calderón, Président de la République de Colombie

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du
Président de la République de Colombie.

*M. Juan Manuel Santos Calderón, Président de la
République de Colombie, est escorté dans la salle de
l'Assemblée générale.*

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au
nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter
la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E.
M. Juan Manuel Santos Calderón, Président de la République
de Colombie, et je l'invite à prendre la parole devant
l'Assemblée.

Le Président Santos Calderón (*parle en espagnol*) :
Il y a deux ans, lors de ma première allocution devant
l'Assemblée générale en tant que Président de la Colombie
(voir A/65/PV.15), j'ai exprimé le souhait de mon pays de
devenir membre du Conseil de sécurité pour la période
2011-2012.

Nous avons assumé la responsabilité de participer à
la prise de décisions sur les situations critiques qui portent
atteinte à la paix dans le monde en toute indépendance et en
étant conscients de l'immense engagement qu'implique le fait

d'œuvrer en faveur de la paix et de la sécurité internationales.
Ces dernières années ont été caractérisées par de véritables
bouleversements, au cours desquels les aspirations de
nombreux peuples, qui avaient subi les conséquences
désastreuses de longs conflits et d'affrontements armés, ont
été réalisées. Des pays comme le Libéria, la Sierra Leone
ou la Côte d'Ivoire avancent aujourd'hui sur la voie de la
consolidation de la paix et de l'état de droit.

En Libye, une tyrannie impitoyable au pouvoir depuis
plus de 40 ans a été renversée à la suite d'un processus dans
lequel le Conseil de la sécurité a joué un rôle décisif. Mon
gouvernement n'a pas hésité à condamner la répression
violente exercée contre la population civile, qui réclamait à
raison l'exercice de ses droits fondamentaux. C'est pourquoi
nous approuvons les décisions du Conseil qui ont contribué
à la transition vers une démocratie qui est encore fragile
mais jouit de l'appui de la communauté internationale pour
se consolider. Il subsiste encore certains groupes violents,
qui prétendent saboter ce processus et avoir recours à des
pratiques terroristes. Je saisis cette occasion pour condamner
de la manière la plus véhémement l'attentat méprisable
perpétré contre le consulat des États-Unis à Benghazi. Il est
intolérable que l'extrémisme et le terrorisme continuent de
sévir au mépris de la vie humaine.

Le monde arabe connaît aujourd'hui une
transformation de son organisation politique et s'ouvre à
la démocratie. Il s'agit d'un processus qui exige, pour être
durable, le respect des droits de la population et la création des
conditions nécessaires pour un développement économique
durable. Nous espérons que d'autres progrès seront réalisés

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres
déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles
doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation
intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.
Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



en matière de participation des citoyens, particulièrement des femmes, pour consolider les systèmes démocratiques et offrir des possibilités de développement et de bien-être.

Quant à la grave situation qui règne en Syrie depuis plus d'un an et demi, je dois exprimer notre découragement, notre profond découragement, face à l'incapacité de la communauté internationale à mettre fin à la tragédie qui fait, tous les jours, de plus en plus de morts parmi le peuple syrien. De cette tribune, nous renouvelons notre appel pour que cessent les attaques et pour que s'engage une négociation politique qui réponde aux aspirations légitimes de tous les secteurs de la société syrienne. L'application du plan en six points de Kofi Annan contribuerait beaucoup à faciliter une transition politique menée par la Syrie elle-même. Je tiens à exprimer tout notre soutien au nouveau Représentant spécial commun de l'ONU et de la Ligue des États arabes, M. Lakhdar Brahimi, et à lui souhaiter tous mes vœux de réussite dans cette tâche très complexe et difficile.

En tant que représentant d'un pays actuellement membre du Conseil de sécurité, je voudrais évoquer brièvement la réforme du Conseil, dont nous débattons depuis 20 ans. La Colombie estime que le consensus doit nous servir de guide pour mettre au point une approche intégrale, qui prévoie une modification tant de la composition que des méthodes de travail du Conseil, et qui nous permette de progresser plus efficacement vers la réalisation des objectifs de l'ONU, à savoir assurer la paix et le bien-être de l'humanité.

Toutefois, s'il est un pays de notre hémisphère où la paix doit être consolidée de façon globale, c'est bien Haïti. Nous continuons de travailler pour Haïti. La reconstruction de ce pays nécessite notre appui constant pour renforcer ses institutions et sa capacité de production en vue de créer plus d'emplois, pour diminuer la pauvreté et pour faire en sorte que l'ONU œuvre aussi en faveur du développement de ce pays. Je vous invite tous à persévérer dans cette entreprise.

Un événement fondamental pour le monde a eu lieu cette année : la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20). La Colombie, s'inspirant des objectifs du Millénaire pour le développement, a été à l'initiative de la proposition visant à établir les objectifs de développement durable, ce qui a été peut-être le résultat le plus important du processus Rio+20. Aujourd'hui, les objectifs de développement durable se présentent comme une composante fondamentale du programme de développement de la planète, et le Secrétaire général lui-même les a identifiés comme faisant partie des cinq priorités de son mandat. C'est pourquoi nous nous félicitons que notre Ministre des affaires étrangères ait été invitée à devenir membre du Groupe de

personnalités de haut niveau chargé d'étudier ce programme, qui a tenu hier sa première réunion.

C'est en Colombie qu'a eu lieu cette année, le sixième Sommet des Amériques auquel ont participé 30 chefs d'État et de gouvernement de l'hémisphère occidental. Ce fut une rencontre fructueuse, que nous avons organisée pour la première fois en même temps qu'un sommet commercial, auquel ont assisté les présidents des principales entreprises d'Amérique, et un grand forum social, qui a réuni différentes organisations sociales du continent.

Le Sommet des Amériques de Carthagène a été caractérisé par un dialogue franc et ouvert sur les thèmes les plus essentiels de la région et du monde. Nous, les gouvernements d'Amérique, nous sommes convenus d'entamer une analyse et une discussion sur l'équilibre, l'efficacité et les perspectives de ce que l'on appelle la guerre contre la drogue et sur les alternatives possibles. Il nous appartient de déterminer, selon des critères scientifiques objectifs, si nous faisons réellement de notre mieux ou s'il existe de meilleurs moyens de lutter plus efficacement contre ce fléau. À cette fin, nous avons chargé l'Organisation des États américains d'entamer une analyse et une discussion, en invitant d'autres entités – dont la première serait, naturellement, l'Organisation des Nations Unies.

Il ne s'agit là que d'une première étape, mais elle est déterminante car elle marque le coup d'envoi d'une discussion que le monde évite depuis de nombreuses années. Nous espérons qu'elle portera à terme des fruits concrets. Le débat portant sur les drogues qui ont tant nui au monde et à mon pays en particulier doit être sincère et, sans le moindre doute, aussi mondial.

Il y a deux ans également, lors de mon allocution devant l'Assemblée générale, j'avais exprimé ma conviction que la décennie qui commençait serait la décennie de l'Amérique latine et des Caraïbes, une décennie qui consoliderait la place de cette région du monde en tant que région de paix, de progrès et de solutions pour le reste du monde. Aujourd'hui, nous sommes ravis de voir que notre région connaît effectivement une période favorable, marquée par des économies solides, des démocraties opérationnelles et une absence de conflit entre les nations qui la composent.

Les mécanismes de coordination régionale établis relativement récemment, comme l'Union des nations de l'Amérique du Sud et la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, attestent de la volonté de coopération de nos pays et nos peuples. Je voudrais souligner l'énorme potentiel de l'Alliance du Pacifique, que nous avons officiellement créée cette année entre le Mexique, le Pérou, la

Colombie et le Chili. L'Alliance est ouverte à la participation d'autres États, avec lesquels nous cherchons à renforcer les liens non seulement commerciaux mais également politiques et humains, ainsi qu'avec les pays de l'immense bassin du Pacifique.

Je ne saurais terminer sans évoquer la période particulière que traverse actuellement mon pays. Malgré les turbulences internationales, nous avons réussi à préserver la bonne santé de notre économie et la croissance, laquelle a généré plus de 2 millions de nouveaux emplois au fil des deux dernières années, ce qui atteste des énormes progrès accomplis sur la voie de la réduction de la pauvreté. Nous avons lancé des initiatives à l'impact social majeur, comme la loi en faveur des victimes – le seul texte au monde qui vise à restituer leurs terres aux paysans expropriés et à dédommager les victimes d'un conflit qui fait toujours rage – ; ou la grande réforme des droits d'exploitation des mines et hydrocarbures, afin d'assurer une distribution plus équitable des revenus de ces activités et ainsi un développement social plus efficace.

Cela étant, tout remarquable qu'il soit, notre progrès a été freiné par un conflit absurde qui dure maintenant depuis environ un demi-siècle. Aujourd'hui, la Colombie est le théâtre du conflit armé intérieur le plus long de son hémisphère, peut-être même l'un des plus persistants du monde – un conflit tout aussi anachronique qu'il est inexplicable. Il est d'ailleurs encore moins explicable à la lumière du développement de notre démocratie et de notre progrès social.

Conscient de cette situation et sans négliger la protection et la sécurité du peuple colombien ni céder un millimètre dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité, mon gouvernement s'est déterminé à engager avec prudence, sérieux et fermeté et sans répéter les erreurs du passé, des discussions avec les forces de la guérilla, afin de parvenir à mettre un terme au conflit armé.

Après deux ans de contacts préliminaires, nous avons annoncé à notre pays et au monde qu'une phase de pourparlers serait ouverte sur un programme de travail restreint et concret, qui, nous l'espérons, nous aidera à atteindre les résultats escomptés. Les pourparlers commenceront à Oslo pendant la première quinzaine d'octobre et se poursuivront à La Havane, grâce à la bonne volonté des Gouvernements norvégien et cubain, qui serviront de garants. Nous aurons également le soutien du Gouvernement vénézuélien, que nous remercions pour son appui précieux, ainsi que du Gouvernement chilien, qui nous accompagnera pendant la seconde phase.

Aujourd'hui, devant l'Assemblée générale, je tiens à remercier la communauté internationale pour le soutien qu'elle nous a exprimé à l'orée de ces négociations et pour sa volonté de coopérer et d'apporter toute l'aide nécessaire. Nous abordons ces pourparlers avec un optimisme modéré et la conviction absolue qu'ils nous offrent une occasion que nous ne devons pas gaspiller de réaliser une paix qui profite non seulement à la Colombie mais à la région tout entière.

En prévision de ma déclaration d'aujourd'hui, j'ai demandé il y a quelques jours aux Colombiens – par le truchement des réseaux sociaux – quel message ils souhaitaient que je délivre à l'Assemblée générale. Parmi les nombreuses réponses que j'ai reçues, je voudrais vous faire part de celle de mon compatriote Henry Rodríguez Chacón : « Une génération entière veut se réveiller un jour avec l'annonce d'un accord de paix. » C'est là le souhait le plus cher des Colombiens.

Sachant que, pour être couronné de succès, ce processus doit être assorti de délais brefs et de conditions précises, j'espère pouvoir, dès l'an prochain, annoncer à l'Assemblée que nos efforts pour mettre fin à un conflit vieux de 50 ans, entrepris avec enthousiasme, auront donné des résultats positifs.

Nous ne voulons pas uniquement parler de la paix : nous voulons mettre en place les conditions nécessaires pour la paix. C'est ce que notre gouvernement fait chaque jour par ses actions et, maintenant, avec l'ouverture des pourparlers. Aujourd'hui, c'est avec grand espoir que nous présentons au monde ce nouveau moment de grâce que connaît mon pays, la Colombie.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Colombie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Juan Manuel Santos Calderón, Président de la République de Colombie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

**Allocution de S. M. le Roi Mswati III,
Chef d'État du Royaume du Swaziland**

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Chef d'État du Royaume du Swaziland.

S. M. le Roi Mswati III, Chef d'État du Royaume du Swaziland, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter

la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies de S.M. le Roi Mswati III, Chef d'État du Royaume du Swaziland, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Roi Mswati III (*parle en anglais*) : J'ai grand plaisir à me joindre aux autres chefs d'État et de gouvernement à l'occasion de cette soixante-septième session de l'Assemblée générale. Je voudrais commencer par féliciter M. Vuk Jeremić de son élection à la tête des travaux de la présente session de l'Assemblée. Son expérience et ses compétences sont bien connues et respectées. Nous sommes tout à fait persuadés qu'avec lui l'Organisation atteindra de nouveaux sommets. Le Royaume d'eSwatini est prêt à lui apporter tout l'appui qu'il est en droit d'attendre dans l'exécution de cette monumentale mission.

Je tiens aussi à féliciter le Secrétaire général de son rapport détaillé sur l'activité de l'Organisation (A/67/1). Nous savons que le personnel de l'Organisation des Nations Unies travaille très dur, parfois dans des conditions très difficiles et des environnements hostiles, se dévouant pour prêter main forte à ceux qui ont besoin de notre aide et de notre soutien. Le Royaume d'eSwatini salue le Secrétaire général et son équipe dévouée qui œuvrent sans répit pour réaliser tous les objectifs de l'Organisation.

Réunis ici, nous devons toujours nous souvenir que le rôle de l'ONU est de maintenir la paix dans le monde, d'encourager et d'aider les pays à conjuguer leurs efforts pour régler des problèmes tels que la faim, le chômage, les conflits, les maladies et l'analphabétisme, entre autres. L'Organisation des Nations Unies a aussi pour objectif d'être le centre où s'harmonisent les efforts des nations vers ces fins communes.

Nous nous retrouvons ici à un moment où le monde dans son ensemble est confronté à de multiples défis, notamment les crises économique et financière. Le Royaume d'eSwatini estime que l'Organisation des Nations Unies est l'instance appropriée pour examiner ces défis en vue de trouver des solutions globales concertées. En tant que membre de la communauté internationale, le Royaume d'eSwatini n'a pas été épargné par les difficultés économiques. Nos programmes de développement social mis en place pour favoriser la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et appuyer nos projets nationaux, notamment nos stratégies en faveur de la création d'emplois et de la réduction de la pauvreté, ont pâti de la situation actuelle. Les avancées que nous avons enregistrées dans la lutte contre le VIH et le sida grâce à l'introduction des traitements antirétroviraux continuent d'être menacées du fait de l'incertitude qui entoure la viabilité financière de notre programme.

Nous tenons à saluer l'appui que nous continuons de recevoir du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme pour atténuer toutes les maladies. Le Fonds a beaucoup fait pour injecter des fonds dans notre programme national de promotion de la santé, qui est une grande priorité nationale. Rien n'est plus fondamental que de conjuguer les efforts pour relever tous ces défis.

Dans le cadre des efforts que nous déployons pour régler les problèmes économiques mondiaux, il nous faut être conscient des implications sociales de certaines des solutions préconisées. Nos stratégies ne doivent pas créer davantage de difficultés, au contraire elles doivent apporter des solutions qui atténuent les problèmes que nous rencontrons. Je suis persuadé que, grâce à la richesse et à la diversité de nos expériences, nous ne manquerons pas de bénéficier des stratégies les plus efficaces, en particulier de la part des États qui n'ont pas été gravement touchés par la crise financière. Nous invitons ces pays à faire profiter tous les États Membres de leur expérience. Le Royaume d'eSwatini suggère aux Nations Unies d'envisager de faire de ces défis la priorité numéro un de la présente session.

Le Royaume d'eSwatini a tenu le mois dernier un Sibaya pour procéder à un dialogue sur les problèmes sociaux, économiques et politiques en vue d'élaborer des solutions et de convenir du meilleur moyen d'améliorer nos moyens d'existence. Le Sibaya est un forum auquel chaque citoyen est libre de participer indépendamment de son sexe, de ses croyances, de sa religion ou de ses convictions, entre autres choses. Nous croyons dans la pleine participation de tous les citoyens ordinaires au processus de prise de décisions. Le Sibaya est une institution où des décisions nationales capitales sont prises et où nos stratégies nationales de développement durable sont conçues. Notre Constitution nationale et notre stratégie de développement national sont issues de cette structure. Cette pratique s'est transmise de génération en génération et elle continue de nous faire œuvre utile, puisqu'elle permet aux individus de contribuer à leur propre bien-être.

Comme de nombreux autres États Membres de l'Organisation, le Royaume d'eSwatini s'emploie ardemment à ratifier les conventions des Nations Unies ainsi que les protocoles continentaux et régionaux. Je suis heureux d'informer l'Assemblée que le Sibaya a donné à toute la nation l'occasion de débattre de ces conventions et protocoles, lesquels ont depuis été ratifiés par le Parlement et leurs instruments ont été déposés auprès du Secrétaire général. Il nous plaît de savoir que nous comptons désormais parmi les pays qui ont dûment ratifié les conventions et les protocoles des Nations Unies.

Le monde dans lequel nous vivons est devenu un endroit compliqué depuis l'avènement de la technologie moderne. Nous continuons de nous heurter à la question de savoir comment tirer le meilleur parti de cette technologie, notamment les médias sociaux, pour promouvoir la paix et la stabilité. S'il y a bien une chose que nous devons faire, c'est promouvoir la paix dans le monde. Telle est la vérité, et nous adhérons pleinement à l'affirmation selon laquelle il n'est nul besoin de promouvoir la violence d'aucune sorte, qu'il s'agisse du meurtre de diplomates, du renversement de gouvernements par la force ou de toute autre forme de violence. Dans le monde actuel, nous devons tous vivre ensemble en paix, que nous soyons musulmans, chrétiens ou adeptes de croyances traditionnelles. Nous devons apprendre à nous respecter les uns les autres, quelle que soit notre race, notre croyance ou notre appartenance religieuse. Si nous mettions en œuvre ces principes, le monde serait un endroit meilleur et bien différent. En tant qu'êtres humains, nous devons tourner la page, oublier le passé et vivre ensemble pour le bien des générations futures.

Sur le continent africain, les efforts concertés déployés par nos frères et sœurs attachés à régler leurs différends par des moyens pacifiques nous incitent à l'optimisme. Nous espérons des solutions rapides dans les zones où des conflits persistent, notamment en République démocratique du Congo, au Soudan et dans plusieurs pays nord-africains, pour n'en citer que quelques-uns.

L'Assemblée sait que la Somalie n'a pas eu de gouvernement stable depuis longtemps, et nous espérons que les choses évolueront dans ce pays jusqu'à conduire à une paix durable. Dans cet esprit, le Royaume d'eSwatini se félicite des changements intervenus récemment en Somalie. Nous espérons que l'élection du Président apportera la stabilité attendue.

Notre appel en faveur de la paix s'étend au-delà de l'Afrique jusqu'au Moyen-Orient, qui continue d'être le théâtre de conflits. La guerre en Syrie a coûté la vie à trop de citoyens et doit prendre fin. Nous appelons le peuple syrien à ne pas recourir à la force pour régler ses différends. Nous l'encourageons à avoir recours au dialogue en cas de divergences. Nous implorons le Gouvernement syrien et les autres parties prenantes de s'asseoir à la table du dialogue afin de trouver une solution durable à l'impasse actuelle. Le canon d'une arme à feu n'apporte que la misère.

L'ONU et la Ligue des États arabes ont envoyé un Représentant spécial conjoint pour qu'il travaille avec le peuple syrien. Nous espérons que toutes les parties concernées tireront parti de la présence du Représentant spécial conjoint pour trouver une solution pacifique et

durable à leurs différends. Le Royaume d'eSwatini demande instamment aux États Membres de l'ONU de travailler de concert pour appuyer tous les efforts visant à aider le peuple syrien à régler le conflit.

Nous observons également que le conflit israélo-palestinien n'est toujours pas réglé. Un règlement pacifique de la question est vivement souhaité et urgent. Notre position est tout à fait claire. La solution la plus viable est l'existence de deux États – Israël et la Palestine – vivant côte à côte, dans la paix et l'harmonie.

Nous nous devons de saluer l'évolution positive constatée récemment dans les relations entre la République de Chine à Taiwan et la Chine continentale, relations qui ne cessent de s'améliorer. C'est de fait très encourageant, car cela montre que les tensions entre les deux pays ont diminué. Nous espérons qu'un jour, ils parviendront à régler tous leurs différends et vivront heureux ensemble. Les échanges commerciaux et les vols aériens entre les deux pays se multiplient. Il est à noter également que récemment la Chine continentale a organisé un sommet avec les pays africains, auquel les pays amis de Taiwan ont également été conviés.

En tant que pays africain, nous tenons à remercier la Chine continentale de l'appui continu qu'elle apporte à notre continent. Nous sommes absolument convaincus que la conjugaison des potentiels de nos deux peuples, travaillant côte à côte, va changer radicalement les choses dans le monde. Nous espérons en outre que ces évolutions vont ouvrir la voie à la participation pleine et entière de Taiwan à toutes les entités des Nations Unies, car le peuple taïwanais souhaite ardemment faire partie de la communauté mondiale.

La paix continuera de nous échapper tant que nous n'aurons pas dûment réglé la question des armes de destruction massive. Il est clair que ces armes ne sont pas nécessaires à l'humanité. Leur simple présence est une source de conflit, quelques pays cherchant à être plus forts que les autres. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, adopté par de nombreux États Membres, doit être appliqué pour garantir l'élimination totale de ces armes.

Nous n'avons pas encore vu la moindre preuve tangible du respect du calendrier convenu au niveau international, ce qui est une source de grave préoccupation nécessitant une attention urgente. Par leur simple existence, ces armes créent des tensions inutiles qui pourraient aboutir à un climat mondial très hostile. Nous implorons les pays dotés de ressources en uranium de les utiliser pour d'autres besoins de développement économiques essentiels, tels que la production d'électricité.

Le Royaume d'eSwatini reconnaît le rôle important que le Conseil de sécurité joue dans la recherche de la paix et de la sécurité internationale. La Charte des Nations Unies prévoit clairement un ordre international qui garantit l'état de droit. Nous demandons à l'Assemblée générale d'examiner, au cours de la présente session, la réforme du Conseil de sécurité, car toutes les régions n'y sont pas bien représentées. Nous tenons à réitérer la position africaine en ce qui concerne le Conseil de sécurité, à savoir que nous réclamons deux sièges dans la catégorie des membres permanents et cinq dans la catégorie des membres non permanents. La pleine représentation de toutes les régions au Conseil assurera l'appropriation générale des décisions de cet important organe de sécurité. Nous devons tous recevoir le même traitement. Aucune région ni aucun pays ne doit imposer son influence sur les autres. Nous souhaitons que cette question soit réglée une fois pour toutes, car il y a trop longtemps qu'elle traîne.

La réunion de haut niveau sur l'énergie durable pour tous, qui s'est tenue en marge de cette session, a été pour les chefs d'État et de gouvernement l'occasion d'examiner des questions relatives à la protection de notre environnement. Cette réunion nous a donné l'occasion de revoir les engagements pris en faveur de l'énergie durable pour tous.

La destruction de l'environnement a eu des effets catastrophiques sur beaucoup de nos pays. L'ONU doit accélérer le processus de protection de l'environnement en imposant l'utilisation par les États Membres de technologies et de pratiques respectueuses de l'environnement. Nous appelons les pays développés à honorer les engagements pris avant la Conférence des Nations Unies sur le développement durable à Rio de Janeiro.

Enfin, adoptons au cours de la présente session les résolutions qui apporteront des solutions durables aux problèmes auxquels l'humanité est confrontée partout dans le monde. Nous souhaitons à l'ONU un plein succès dans la réalisation de son objectif qui est d'instaurer un climat et une coexistence pacifiques entre toutes les nations du monde. Que l'honnêteté, la paix, la stabilité et la tolérance prévalent sur la Terre.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le chef d'État du Royaume du Swaziland de l'allocation qu'il vient de prononcer.

S.M. le Roi Mswati III, chef d'État du Royaume du Swaziland, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Otto Fernando Pérez Molina, Président de la République du Guatemala

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Guatemala.

M. Otto Fernando Pérez Molina, Président de la République du Guatemala, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Otto Fernando Pérez Molina, Président de la République du Guatemala, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Pérez Molina (*parle en espagnol*) : Permettez-moi d'emblée de saluer M. Vuk Jeremić, Président de la soixante-septième session de l'Assemblée générale. Je tiens également à exprimer ma reconnaissance à M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser pour la façon dont il a dirigé les travaux de la session précédente.

J'ai l'honneur de représenter le Guatemala pour la première fois devant l'organe suprême de l'Organisation des Nations Unies. Le Guatemala, et mon gouvernement en particulier, appuiera toute initiative qui promeut les nobles buts et principes des Nations Unies, comme l'indiquent les termes « paix », « développement » et « droits de l'homme ».

Mon pays est attaché au règlement pacifique des différends, thème central de notre débat. C'est dans cet esprit qu'à la fin de 2008 nous avons accepté de signer un accord extraordinaire avec notre voisin, le Belize, afin de régler un différend territorial de longue date par l'entremise de la Cour internationale de Justice. Notre congrès a approuvé à l'unanimité de tenir, le 16 octobre 2013, des consultations populaires dans les deux pays en vue de ratifier démocratiquement notre engagement de recourir à la Cour internationale de Justice.

De plus, les Guatémaltèques ont connu un conflit armé qui a duré 36 ans. J'ai moi-même été soldat dans ce conflit. Et comme je sais ce qu'est la guerre, j'accorde une grande valeur au dialogue. C'est pourquoi en 1996 j'ai été l'un des signataires des accords de paix signés dans mon pays. C'est cela qui m'incite à réitérer mon appui à la sage décision que vous avez prise, Monsieur le Président, de tenir cette session pour débattre du règlement pacifique des conflits.

Mon gouvernement s'est fixé trois grands objectifs afin que le Guatemala puisse devenir fermement et durablement un pays qui jouisse pleinement des dividendes de la paix. Premièrement, nous avons proposé le pacte « zéro faim » dont l'objectif est de réduire la malnutrition chronique

dont souffrent plus de 40 % de nos enfants de moins de 5 ans. Cette réduction ne sera durable dans le temps que si nous réalisons un plus grand développement rural qui permette de réduire de manière permanente la pauvreté qui afflige les familles rurales, en particulier les familles autochtones.

Deuxièmement, mon gouvernement promeut un pacte pour la sécurité, la justice et la paix, qui cherche à faire baisser la violence sociale dont souffre notre pays. J'ai trouvé, à mon entrée en fonction, un pays souffrant d'un niveau élevé de violence; c'est pourquoi la réduction de la violence est une priorité de mon gouvernement, mais nous sommes certains de réaliser des progrès dans ce domaine car en neuf mois seulement, les indicateurs signalent une baisse notable de 13 % des homicides par rapport à la même période l'année dernière. Je peux donc affirmer, sans pour autant nous déclarer satisfaits, que les résultats obtenus nous montrent que nous sommes sur la bonne voie et en passe de tenir notre promesse de faire reculer la violence et d'améliorer la sécurité au Guatemala, et ce, dans le plein respect des droits de l'homme. Dans cette entreprise, nous travaillons en étroite collaboration avec nos voisins, notamment les pays frères d'Amérique centrale.

Troisièmement, nous menons un combat sur le plan économique grâce au Pacte budgétaire et de compétitivité. Le budget est l'un des points faibles de notre système institutionnel et c'est la raison pour laquelle, dès ses premiers jours au pouvoir, mon gouvernement s'est employé à promouvoir et à faire approuver par le Congrès une réforme fiscale qui accroîtra nos recettes budgétaires de 15 %, nous permettant ainsi de maintenir un climat de stabilité macroéconomique grâce à la réduction du déficit budgétaire, sans avoir à diminuer les dépenses publiques. La stabilité budgétaire nous permettra par ailleurs d'instaurer un climat propice aux affaires qui stimulera les investissements privés et créera les emplois dans le secteur formel que réclament tant nos concitoyens.

Malheureusement, les efforts que nous déployons pour relever les trois défis susmentionnés, à savoir diminuer la malnutrition infantile, réduire la violence et promouvoir l'emploi, sont en partie mis à mal par le fléau du trafic de stupéfiants. Au moins 40 % des homicides sont liés au trafic de stupéfiants et mon gouvernement se voit dans l'obligation de consacrer ses maigres ressources budgétaires à la lutte contre les groupes transnationaux qui se livrent au trafic illicite de drogue depuis les marchés producteurs du Sud jusqu'aux marchés consommateurs du Nord. De plus, pour ne pas arranger une situation déjà difficile, mon pays se transforme lui-même progressivement en pays producteur et consommateur de drogues.

Le schéma actuel de lutte, découlant des conventions internationales en vigueur depuis cinq décennies, n'a pas donné les résultats escomptés. Les marchés de consommation se développent au lieu de se contracter; les pays producteurs et les types de stupéfiants disponibles se multiplient; et les voies empruntées par le commerce et le trafic ont tendance à se diversifier. Le problème de la drogue ne cesse de s'amplifier et se complexifier. Il concerne de plus en plus de pays et de plus en plus de personnes. Il s'agit assurément d'un problème transnational et c'est pour cette raison que je soulève cette question dans l'enceinte universelle des Nations Unies.

Nous estimons que l'hypothèse sur laquelle repose notre lutte contre la drogue présente de graves défauts car nous n'avons malheureusement pas réussi à éliminer la consommation de drogues dans le monde. Je crois que le moment est venu d'accepter cette vérité et d'adapter notre combat contre ce fléau en tenant compte des nouvelles réalités.

Le segment de la population le plus touché par la consommation de drogues, notre jeunesse, attend de nous des réponses plus efficaces. Il est important à cet égard de combattre ce problème en comprenant bien sa nature. Il s'agit avant tout d'un problème de santé publique, plus que de justice pénale. Nous devons proposer des traitements, faire de la prévention, offrir une protection sociale et des débouchés économiques et garantir le développement aux communautés touchées par le trafic de drogue. Ne remplissons pas nos prisons avec des milliers de jeunes qui pourraient avoir un tout autre projet de vie si nous nous attaquions différemment au problème. J'invite les pays membres de l'Assemblée générale à chercher ensemble les solutions qui nous permettront d'offrir un avenir meilleur à notre jeunesse, en améliorant leurs perspectives de vie tout en réduisant la violence et la pauvreté.

Cinquante ans suffisent pour pouvoir évaluer lucidement notre action et pour comprendre pourquoi nous n'avons pas obtenu les résultats escomptés. À cet égard, je demande également aux États Membres de l'ONU de revoir les normes internationales qui régissent actuellement notre politique mondiale en matière de drogue. La Convention unique sur les stupéfiants de 1961, le Protocole de 1972 portant amendement à cette Convention, la Convention sur les substances psychotropes de 1971 et la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988 doivent être évalués sur la base des résultats obtenus et actualisés pour nous permettre d'atteindre les objectifs souhaités. Il s'agit d'un défi que nous devons relever en faisant preuve d'un grand sens des responsabilités et en entamant un dialogue multilatéral

respectueux et franc, fondé sur des données scientifiques permettant de déterminer quelles sont les meilleures stratégies pour faire en sorte que nos jeunes soient réellement à l'abri du fléau de la drogue.

Dans cette perspective, les chefs d'État et de gouvernement de l'hémisphère occidental se sont réunis, en avril dernier, dans le cadre du Sommet des Amériques qui s'est tenu à Cartagena de Indias. Le Président colombien, M. Santos Calderón, nous a, à cette occasion, invités à envisager de nouvelles solutions pour lutter contre le trafic de stupéfiants. Les dirigeants américains ont ainsi décidé de demander la réalisation d'une étude pour évaluer les stratégies de remplacement possibles, dont nous discuterons en juin prochain à l'Assemblée de l'Organisation des États américains, qui aura lieu au Guatemala. Il s'agit d'un pas dans la bonne direction et d'un processus que le monde entier, à notre avis, devrait imiter.

Dans le même esprit, le Guatemala propose de créer un groupe de pays amis de la réforme de la politique mondiale de lutte contre la drogue, qui rassemblerait les gouvernements qui souhaitent promouvoir dans les instances internationales appropriées la réalisation d'une évaluation objective et rigoureuse de notre politique actuelle et l'examen d'options inventives et novatrices. Nous devons rechercher ces nouvelles voies avec ténacité et responsabilité et je suis certain qu'avec le concours et la coopération de tous – pays producteurs, pays consommateurs et pays de transit – nous obtiendrons de bons résultats.

Je tiens à insister sur le fait qu'il ne s'agit pas d'abandonner la lutte contre le fléau de la drogue. Il s'agit de mieux réagir, avec plus de clarté, à ce fléau parce que nos enfants et nos petits-enfants sont en droit d'attendre une réponse mieux intégrée et plus efficace de la part de la communauté internationale.

Pour terminer sur ce point, je voudrais réaffirmer que le Guatemala ne manquera à aucun des engagements internationaux en vigueur auxquels il a souscrit. Nous n'avons nullement l'intention de mener une action unilatérale, qui ne ferait qu'entraîner chaos et conflit alors qu'une action mondiale s'impose. Nous attendrons patiemment que la communauté internationale progresse et parvienne à un nouveau consensus avant de changer les politiques mises en œuvre dans notre pays. Dans le même temps, je m'emploierai, en tant que chef de l'État, à promouvoir une évaluation de notre stratégie globale de lutte contre la drogue, afin qu'elle soit plus efficace et se fonde sur des normes internationales actualisées conformément aux réalités et difficultés du XXI^e siècle.

Avant de conclure, je voudrais rapidement évoquer trois éléments qui me semblent pertinents pour le présent débat général de l'Assemblée générale. Premièrement, afin de démontrer notre attachement à la défense et à la promotion des droits de l'homme sous toutes leurs facettes, j'ai annoncé, le 14 janvier dernier, que le Guatemala allait s'employer à ratifier le Statut de Rome de la Cour pénale internationale et à en devenir ainsi partie. Je suis heureux de signaler que nous avons déposé notre instrument de ratification le 2 avril.

Deuxièmement, dans la même déclaration, j'ai affirmé que la priorité de notre politique étrangère serait de défendre les valeurs de la démocratie, de la justice et de la paix dans le respect absolu du droit international. À cet égard, j'ai déclaré que le Guatemala assumerait ses fonctions de membre du Conseil de sécurité de manière responsable et dans un esprit constructif. Je crois que nous avons tenu parole jusqu'ici et nous nous réjouissons à l'idée que, dans six jours, le Guatemala assumera la présidence du Conseil pour le mois d'octobre. Nous exercerons notre présidence avec un grand sens des responsabilités.

Troisièmement, face aux événements survenus ces dernières semaines, nous tenons à dire que nous réprouvons tous les actes blasphématoires. Dans le même temps, nous condamnons la violence sous toutes ses formes, y compris les attaques contre des missions diplomatiques. Dans un cas comme dans l'autre, de telles expressions d'intolérance sont une insulte à chacun d'entre nous.

Enfin, je voudrais rappeler que, le 21 décembre, le Guatemala célébrera le début d'une nouvelle ère, d'après le calendrier de la civilisation maya. Le 13 Baktun marquera le commencement d'une nouvelle période très positive. C'est une invitation à renouveler les énergies physiques et spirituelles dans un climat de paix, de coopération et de dialogue. J'invite tous les chefs d'État et de gouvernement à se joindre à nous dans le parc national de Tikal pour que nous vivions ensemble l'avènement de cette nouvelle ère. Les Mayas d'hier et d'aujourd'hui, et tous les Guatémaltèques, les attendront les bras ouverts.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Guatemala de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Otto Fernando Pérez Molina, Président de la République du Guatemala, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Andry Nirina Rajelina, Président de la Transition de la République de Madagascar

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la Transition de la République de Madagascar.

M. Andry Nirina Rajaelina, Président de la Transition de la République de Madagascar, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Andry Nirina Rajaelina, Président de la Transition de la République de Madagascar, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Rajaelina : En ma qualité de Président de la Transition de Madagascar, c'est pour moi un immense honneur de participer, pour la deuxième fois, à ce débat général de l'Organisation des Nations Unies. La thématique de cette soixante-septième session ressemble fort à un appel à un rassemblement, à une réflexion commune et à un retour en général sur des questions existentielles et des valeurs humaines face à des situations de paix extrêmement précaires dans le monde.

En effet, ces dernières années ont été marquées par des divergences de points de vue, des différends politiques et des contradictions d'intérêts. Le monde est face aujourd'hui à de nouveaux enjeux de stabilité et de maintien de la paix. Plusieurs moyens et initiatives ont certes été déployés pour régler des conflits qui ne sont pas homogènes et des différends qui ne se présentent pas toujours de la même manière. Les intérêts sont variables et les modes de traitement sont inégalitaires.

L'inventaire des formes de conflits mondiaux nous ramène aujourd'hui à une évidente réalité : la variation géostratégique n'obéit à aucune règle, et elle est en perpétuel mouvement. Les propos sensibilisateurs du Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, dans l'allocution qu'il a prononcée récemment à l'ouverture du seizième Sommet du Mouvement des pays non alignés, nous semblent, à ce sujet, très révélateurs. N'a-t-il pas souligné, parmi les défis qu'il y a lieu de relever, les différences politiques « bien trop nombreuses » entre les États membres du Mouvement des pays non alignés? N'a-t-il pas exhorté les protagonistes de la crise syrienne à immédiatement cesser le feu et les violences? Et pourtant, nous ne pouvons que déplorer le fait que son appel n'a pas été suivi d'effet. Aujourd'hui encore, une cinquantaine d'innocents meurent chaque jour; ils se comptent maintenant par milliers depuis des mois. Nous condamnons fermement ces pertes de vies humaines. La terre continue de fumer de sang innocent, violemment répandu

non seulement en Syrie, mais aussi dans d'autres parties du monde.

Devant cet état de choses et malgré la complexité des enjeux de ces conflits, le Secrétaire général n'a pas baissé les bras. Nous ne pouvons que saluer sa détermination à s'atteler, sans relâche, à la recherche d'une solution négociée. Les États et autres organisations doivent unir leurs forces pour maintenir la paix, la stabilité et la sécurité dans le monde. Nous ne pouvons pas être les témoins passifs des désastres actuels et futurs. La République de Madagascar attache une valeur particulière à la pertinence et à l'importance des principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, comme étant une source d'inspiration ainsi que de renforcement de l'interdépendance entre les nations et les peuples. Ceci étant, les droits de l'homme, le droit des États, l'état de droit, ainsi que les autres outils internationaux en termes de réglementation mettent les dirigeants devant leurs responsabilités.

La Société des Nations a défini l'état de droit comme étant un principe de gouvernance fondé sur la soumission de tout individu et de toute institution, y compris l'État, aux lois adoptées et publiées sans distinction de statut social ni économique, l'égalité de tous devant une justice indépendante et impartiale, et la conformité des lois nationales aux normes internationales des droits de l'homme. Cela nous ramène au fait que nul ne devrait être au dessus de la loi, et qu'il faut bannir la culture de l'impunité.

M. Benmehidi (Algérie), Vice-Président, assume la présidence.

Les conflits nationaux dépassent aujourd'hui les frontières et deviennent actuellement des problèmes internationaux. La place de la diplomatie et les négociations internationales sont plus que jamais confrontées à des difficultés. Les conséquences des différends se présentent sous plusieurs aspects, notamment les problèmes d'impunité, l'instabilité du monde arabe et musulman, les cas de piraterie en Somalie, l'immigration clandestine, les déplacés de guerre, la problématique des Roms, les confrontations religieuses, la gestion des frontières terrestres et maritimes et l'insécurité alimentaire. Force est de constater que beaucoup reste à faire pour préserver des vies humaines, car c'est toujours la population civile qui est la première victime des conflits et des différends dans le monde.

Le monde est en pleine mutation et plusieurs pays sont en situation de transition. Leurs peuples revendiquent un changement et espèrent un développement pérenne. Ces pays doivent être soutenus, appuyés et non sanctionnés. À ce

sujet, je qu'il me soit permis d'évoquer le cas de mon pays, Madagascar.

Dans le cadre du processus de sortie de crise, grâce à l'implication des institutions de la Communauté de développement de l'Afrique australe, le soutien de l'Union africaine et l'appui de la Commission de l'océan Indien et de l'Organisation internationale de la Francophonie, une feuille de route a été signée et adoptée par les partis politiques malgaches en septembre 2011. Ainsi, plusieurs étapes significatives ont été franchies. Les parties malgaches ont honoré leurs engagements. Toutes les institutions de la transition ont été mises en place, notamment un Gouvernement d'union nationale et le Parlement de la Transition. Cette feuille de route, qu'on peut qualifier d'accord politique, nous a permis ainsi de déclencher le processus électoral.

Madagascar a besoin de prendre en main son destin, d'écrire sa propre histoire, d'en finir avec le cycle d'instabilité politique à travers l'organisation d'élections crédibles et transparentes, garanties par la mise en place de la Commission électorale nationale indépendante de la Transition. Surtout ces derniers temps, de concert avec les experts de l'Organisation des Nations Unies, les échéances électorales à Madagascar ont été officiellement proclamées, dont la tenue de l'élection présidentielle prévue le 8 mai 2013. Je lance ainsi un appel solennel à tous les partenaires internationaux, à tous les États Membres et amis de Madagascar, à nous soutenir et à nous appuyer dans cette démarche qui est la seule voie la plus démocratique au monde.

Profondément attachée aux valeurs de solidarité, de tolérance et de paix, Madagascar est actuellement en quête d'un développement rapide et d'un avenir meilleur. Durant ces trois ans et demi de transition, et en dépit de toutes les tentatives de déstabilisation, nous veillons chaque jour sans relâche à tenir nos engagements et à assurer la protection de nos compatriotes, tout en palliant les problèmes sociaux. En dépit de cette conjoncture éprouvante, et malgré la suspension des aides et des subventions internationales, qui représentaient 60% du budget de l'État, nous avons pu faire fonctionner l'administration normalement et honorer tous nos engagements ainsi que nos dettes.

Madagascar fait certes partie des pays les moins avancés, mais il est néanmoins un des pays les moins endettés dans le monde, puisque son taux d'endettement s'élève seulement à 5% du produit intérieur brut (PIB), comparé à d'autres pays dont le taux d'endettement atteint jusqu'à 238% du PIB. Il est donc possible de développer notre pays et de créer notre richesse grâce à nos propres richesses. C'est le défi que nous relevons.

Il est maintenant plus que temps de procéder à la réforme en profondeur d'un système efficace, respectueux et à la hauteur des attentes de nos populations respectives, sans oublier évidemment, la nécessité de doubler, voire tripler, les engagements dans la lutte contre la pauvreté et dans le développement durable. Ici, aujourd'hui, je lance un appel à la solidarité internationale pour qu'elle achemine cette transition vers la construction d'un avenir plus prometteur, sans nous asphyxier.

Le peuple malgache a besoin de son indépendance pleine et entière, mais surtout de tenir des élections transparentes, donc démocratiques. Je sais qu'au fond d'eux-mêmes, tous les représentants ici présents ont la volonté de nous apporter leur soutien. Alors, je voudrais leur donner la solution. La meilleure façon de nous aider consisterait à nous faire confiance, à respecter leurs engagements et à nous laisser assumer nos responsabilités. Au nom des valeurs et des principes universels, toute personne remplissant les conditions d'éligibilité dictées par la loi a le droit d'exercer pleinement cette liberté. C'est un principe fondamental et tout État se doit de le respecter. Seul le peuple malgache décidera souverainement qui devra conduire son destin, et non l'influence d'un pays et des pressions extérieures. Seul le peuple malgache choisira celui ou celle qui dirigera Madagascar.

Qu'ils fassent confiance au peuple malgache et il leur en sera reconnaissant. En instaurant la confiance mutuelle, qui est une règle de base de toutes les négociations internationales, les notions de non-ingérence et le respect de la souveraineté de chaque pays sont parmi les moyens à la fois essentiels et pacifiques pour la construction d'une paix durable. Des efforts doivent être fournis pour faire cesser les inégalités de traitement des pays en crise politique. Il faut prendre connaissance de la réalité sur le terrain et de l'aspiration populaire, pour ne pas se tromper sur les décisions à prendre.

Malgré nos désaccords et nos divergences de points de vue sur la façon de parvenir à un règlement pacifique de nos conflits, nous, États Membres de l'Organisation des Nations Unies, sommes unanimes quant à notre ferme désir de paix. Le système des Nations Unies ne pourrait continuer à être la police du monde, il devrait être aussi porteur d'espoir et porteur de valeurs. Notre société a besoin d'exister et de se reconnaître à travers ses propres valeurs car ce sont les malaises sociaux et économiques, les injustices et l'absence de protection des populations vulnérables, ainsi que l'intolérance des minorités qui sont souvent les sources d'éclatement d'un pays.

Dans la limite de ses moyens, la République de Madagascar est déterminée à apporter sa pierre à l'édifice pour la réalisation de nos objectifs communs. L'accord de paix est ainsi fragile et appelé à évoluer. Comme nous rappelle Martin Luther King, Jr. : « Tous les progrès sont précaires et la solution d'un problème nous confronte à un autre problème ». Nous avons le devoir et la responsabilité d'assurer un meilleur avenir pour les générations futures. La stabilité mondiale doit passer par la tolérance, l'entraide, la création et le partage équitable de richesses, la réduction de la pauvreté, le développement pérenne et la réconciliation. Les principes d'ajustement ou de règlement des différends internationaux par des moyens pacifiques doivent passer par le retour à nos valeurs, l'équilibre et la parité des genres, et, nécessairement par l'alternance démocratique. Que Dieu bénisse notre nation!

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la Transition de la République de Madagascar de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Andry Nirina Rajaelina, président de la Transition de la République de Madagascar, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

**Allocution de M. Nicolae Timofti,
Président de la République de Moldova**

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Moldova.

M. Nicolae Timofti, Président de la République de Moldova, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Nicolae Timofti, Président de la République de Moldova et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Timofti (*parle en moldave ; interprétation en anglais fournie par la délégation*) : Tout d'abord, je tiens à féliciter M. Vuk Jeremić de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-septième session, et à lui souhaiter plein succès dans ces fonctions éminentes et importantes. Je suis convaincu que votre riche expérience, Monsieur le Président, contribuera à l'obtention de très bon résultats dans le travail que nous accomplirons ensemble. Je remercie également votre prédécesseur, M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, pour la manière exemplaire dont il a dirigé la soixante-sixième session. Je tiens également

à rendre hommage au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour ses efforts continus visant à revitaliser le rôle mondial de l'Organisation des Nations Unies et à introduire des réformes à l'Organisation.

C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole à cette tribune pour la première fois au nom du peuple de la République de Moldova. Il y a 21 ans, mon pays s'est séparé de l'empire soviétique, et aujourd'hui, il est engagé dans un processus de transformation démocratique, avec comme but ultime l'adhésion à l'Union européenne. Après une période de plusieurs années marquées par des troubles politiques, mon pays jouit aujourd'hui d'une stabilité politique, ce qui lui permet de se développer et se moderniser. Nous avons résolument fait de l'intégration européenne notre objectif, et avons relancé les réformes socioéconomiques. Nos priorités sont l'instauration de l'état de droit et la mise en œuvre d'une réforme judiciaire globale, l'accent étant mis sur la lutte contre la corruption, la modernisation de l'économie et la réintégration du pays.

Le soutien et l'aide fournis par nos partenaires européens de Bruxelles et par les États Membres de l'ONU sont, pour nous, extrêmement importants, et nous assurent que nous sommes sur la bonne voie. Il y a 20 ans, le jour même où la République de Moldova a adhéré à l'Organisation des Nations Unies, la paix dans mon pays a été troublée. Le conflit armé dans la région transnistrienne de la République de Moldova a duré cinq mois et a causé la perte de nombreuses vies humaines. Ce fut une période tragique qui, bien qu'appartenant désormais au passé, continue de poser un sérieux problème actuellement. Depuis la fin des hostilités, la République de Moldova s'est fermement engagée sur la voie d'un règlement pacifique de ce conflit. Vingt ans de négociations ont renforcé notre conviction que c'est la seule voie viable à suivre pour parvenir à un règlement politique.

Il est évident que la perpétuation du conflit ne présente aucun avantage réel pour la majorité des personnes vivant de part et d'autre du fleuve Dniestr. Il porte atteinte à notre sécurité nationale et à notre intégrité territoriale, entrave le développement économique et divise notre société. En outre, le conflit maintient la population de la région transnistrienne dans l'isolement, incite à violer les droits de l'homme, et entraîne une stagnation économique sur la rive gauche du Dniestr. Les tendances politiques et économiques actuelles montrent que le maintien du statu quo n'est plus viable. Tous nos partenaires internationaux sont d'avis qu'il n'existe pas d'alternative à la réunification de la République de Moldova. Notre message à cet égard est clair : 20 années sont suffisantes pour vaincre la méfiance du passé et il est temps maintenant de commencer à construire un avenir commun.

Les éléments essentiels de la démarche adoptée par les autorités moldaves pour résoudre le conflit sont également clairs. Notre but ultime est de réintégrer la République de Moldova à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues en tant qu'État fonctionnel doté d'une perspective européenne claire. La région transnistrienne devrait se voir accorder un statut spécial au sein de la République de Moldova, qui donnera à la région un niveau confortable d'autonomie. La définition du statut spécial est au cœur des négociations politiques selon la formule cinq plus deux. Ce processus de négociation devrait aboutir à un compromis raisonnable fondé sur les principes de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République de Moldova.

En parallèle, nous continuerons de mettre en œuvre des mesures de confiance visant à rapprocher davantage les communautés vivant sur les deux rives du fleuve Dniestr. En promouvant les relations commerciales, en garantissant la liberté de circulation, en protégeant les droits de l'homme, en améliorant la sécurité et en luttant contre la criminalité, nous créerons un environnement plus propice à une solution politique. Il est également devenu impératif de transformer le mécanisme militaire de maintien de la paix existant en une mission civile internationale visant à instaurer la confiance plutôt qu'à diviser les deux camps.

Nos partenaires internationaux contribuent de manière cruciale aux efforts pour mettre un terme au conflit. L'aide croissante que fournit l'Union européenne est un exemple encourageant à cet égard. Le processus de négociation a maintenant besoin d'une forte impulsion, et nous pensons que nos partenaires internationaux pourraient faire montre de la volonté politique nécessaire à cette fin. Nous demandons aux négociateurs de la formule cinq plus deux, à savoir l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, la Fédération de Russie, l'Ukraine, l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique, de mettre en commun leurs efforts et d'œuvrer ensemble au règlement définitif du conflit transnistrien et à la réintégration de la République de Moldova.

Il importe en outre de rappeler que les forces russes sont toujours présentes sur le territoire de la République de Moldova, sans le consentement du pays hôte et en violation de la Constitution moldave et des engagements internationaux de la République de Moldova, et qu'elles devraient enfin se retirer.

Le caractère universel de l'Organisation des Nations Unies et son rôle sans pareil dans la gestion des relations internationales sont largement reconnus. Rien ne peut remplacer cette Organisation. Pourtant, la mondialisation et la crise financière mondiale ont montré la nécessité de

réformer l'Organisation en vue de garantir le renforcement progressif et durable de l'ONU. Je veux parler en particulier de la réforme du Conseil de sécurité, sur laquelle il faudrait trouver un compromis. Nous estimons que toute proposition de réforme de cet organe devrait tenir compte des aspirations légitimes de tous les groupes régionaux, et prévoir notamment l'octroi d'un siège non permanent supplémentaire aux États d'Europe orientale.

En sa qualité de membre du Conseil des droits de l'homme, du Comité des conférences, du Comité de la coordination des politiques et des programmes, du Comité de l'information, de la Commission de la population et du développement et d'autres organes électifs de l'ONU, la République de Moldova continuera d'appuyer l'action en faveur d'une réforme globale du système des Nations Unies et de ses principaux organes et organismes, notamment la revitalisation de l'Assemblée générale et la réforme du Conseil de sécurité en vue d'améliorer l'efficacité, la transparence, la responsabilité et la représentativité du système.

La relation entre l'ONU et les organisations régionales est d'une importance capitale pour le maintien de la paix et la sécurité internationales. Dans de nombreux cas, toutes ces organisations sont dotées de capacités uniques et complémentaires qui, lorsqu'elles sont correctement coordonnées, peuvent apporter une contribution décisive à la prévention et à la gestion des conflits, notamment les conflits prolongés. Dans cette optique, durant la session en cours, nous appuierons fermement l'examen par l'Assemblée générale de la question de la coopération entre l'ONU et les organisations régionales, en particulier l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, le Conseil de l'Europe, l'Organisation de coopération économique de la mer Noire et d'autres organisations.

Dans le même contexte, compte tenu de l'objectif distinct de la démocratie et du développement économique, du potentiel accru de développement économique et d'intégration régionale et du rôle plus important dans ce domaine des pays membres de l'Organisation pour la démocratie et le développement économique Guam, ainsi que de leur ferme détermination à contribuer activement à la sécurité, à la stabilité et à la paix internationales, les délégations de ces États ont décidé de soumettre à l'examen de l'Assemblée générale, durant la session en cours, un projet de résolution portant sur la coopération entre l'ONU et GUAM.

À ce stade, le processus de développement et d'intégration de nos États reste freiné par certains problèmes persistants, notamment les conflits non réglés sur les territoires de la République d'Azerbaïdjan, de la Géorgie

et de la République de Moldova. Nous réaffirmons notre volonté inébranlable de trouver des solutions pacifiques à ces conflits sur la base du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de nos pays.

La promotion de l'état de droit aux niveaux national et international est au cœur de la mission de l'ONU, et elle revêt une importance capitale pour instaurer une paix durable, encourager les gouvernements à se montrer ouverts, protéger efficacement les droits de l'homme et garantir une croissance et un développement économique soutenus. Nous soulignons l'importance de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'état de droit aux niveaux national et international (A/67/PV.3), qui s'est tenue le 24 septembre, et nous continuerons d'appuyer les efforts déployés dans ce domaine tout au long de la soixante-septième session. Selon nous, le renforcement de l'état de droit contribuera au maintien de la paix, à la promotion du développement et au renforcement de la coopération, et il favorisera donc la réalisation de l'objectif qui consiste à bâtir un monde harmonieux.

La non-prolifération des armes de destruction massive, le désarmement et le contrôle efficace des armements demeurent des points essentiels de l'ordre du jour en matière de coopération internationale, et ces questions exigent de toutes les organisations internationales et de tous les États qu'ils se mettent d'accord, qu'ils fassent preuve de volonté politique et qu'ils déploient des efforts soutenus. La République de Moldova est pleinement favorable à ce que la communauté internationale continue d'exercer un contrôle sur les tentatives illégales de mise au point d'armes de destruction massive et de leurs vecteurs, qui posent une véritable menace à la sécurité internationale et sont souvent utilisés pour remettre en question l'ordre mondial établi, et à ce qu'elle applique les mesures préventives nécessaires à cet égard.

La République de Moldova s'est fixé des objectifs ambitieux et met en place des mesures tangibles pour appliquer ses programmes prioritaires dans le domaine du contrôle des armes. En coopération avec ses partenaires, le Gouvernement moldave est en train de s'adapter aux meilleures normes internationales, d'adopter des lois relatives au contrôle des exportations de biens à double usage, d'améliorer la gestion des armes légères et de petit calibre dans les domaines civil et militaire, d'assurer une bonne gestion des frontières, et il coopère activement aux niveaux régional et international.

Les conflits militaires dans différentes régions du monde et les crises économiques mondiales ont une nouvelle fois attiré notre attention sur les problèmes liés aux droits de l'homme. Seules des décisions et des actions conjointes

permettent de promouvoir les principes du droit international et les normes relatives aux droits de l'homme. Les actes d'agression, notamment les attaques contre le personnel et l'intégrité des installations diplomatiques, constituent des violations des normes internationales et nous devons donc fermement les condamner. Les organes compétents de l'ONU, y compris le Conseil des droits de l'homme, sont dotés des instruments nécessaires pour agir au nom des États afin de prévenir les violations des droits de l'homme, mais aussi pour procéder à des évaluations par pays et proposer des solutions adaptées.

La République de Moldova, qui est membre du Conseil des droits de l'homme pour la période 2010-2013 et a assuré la vice-présidence de la Troisième Commission à sa session précédente, s'engage à constamment rester ouverte à toute action visant à promouvoir et à protéger les droits de l'homme dans le monde entier.

La crise économique mondiale incite à mettre en pratique l'idée de développement durable, ce qui pourrait en même temps fournir des solutions pour maintenir le rythme de la croissance économique et prévenir le changement climatique. Nous appuyons le renouvellement de l'engagement mondial pris à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui s'est tenue à Rio de Janeiro (Brésil), et l'accord sur l'établissement des objectifs de développement durable (voir résolution 66/288, annexe). Nous estimons que la promotion d'un modèle d'économie verte aidera les entreprises à se restructurer pour rationaliser les investissements naturels, humains et économiques.

Enfin, je réaffirme que la République de Moldova appuie fermement le rôle que joue l'ONU dans la gouvernance mondiale et la gestion des crises internationales. Nous sommes convaincus que l'ONU a le potentiel et les moyens voulus pour trouver des solutions adéquates et prendre des mesures concrètes en vue de régler les problèmes mondiaux de plus en plus nombreux. La République de Moldova contribue assurément à ces activités.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Moldova de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Nicolae Timofti, Président de la République de Moldova, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Toomas Hendrik Ilves, Président de la République d'Estonie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Estonie.

M. Toomas Hendrik Ilves, Président de la République d'Estonie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à S.E.M. Toomas Hendrik Ilves, Président de la République d'Estonie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Ilves (*parle en anglais*) : C'est une fois encore un honneur pour moi de m'exprimer ici, à l'ONU. Cette année, je voudrais axer mon allocution sur la responsabilité. Les dernières années marquées par des turbulences économiques et financières ont montré l'étroite corrélation qui existe entre la prudence économique et la responsabilité en matière budgétaire. Nous nous sommes rendus compte, je l'espère, que le terme « durabilité » ne s'applique pas uniquement au développement, mais nous concerne tous. La responsabilité et la durabilité sont des principes applicables aux trois grandes questions que je vais évoquer aujourd'hui : les droits de l'homme, la bonne gouvernance et le développement. Mais je voudrais tout d'abord parler de diplomatie.

Le but de la diplomatie est d'empêcher la guerre. Lorsque des diplomates font l'objet d'attaques, notre sécurité à tous est menacée. Nous savons de quoi nous parlons; certains de nos diplomates ont aussi été victimes d'attaques, mais heureusement sans les conséquences atroces de Benghazi. On ne peut donc que déplorer les attaques récentes menées dans de nombreuses régions du monde contre des diplomates, des ambassades et des locaux consulaires. Quelles que soient leurs motivations, de tels actes sont injustifiables et doivent être condamnés sans équivoque par tous. Tous les pays doivent s'acquitter de l'obligation juridique internationale qui leur incombe de protéger le personnel et les biens diplomatiques et consulaires.

Comme les récents événements nous l'ont montré, en matière de droits de l'homme, il ne suffit pas simplement de mettre de l'ordre chez soi. En tant que membre consciencieux de la communauté internationale, l'Estonie estime de son devoir d'agir davantage à l'échelon international. Cela veut dire que nous devons prêter attention aux violations des droits de l'homme commises dans des endroits déchirés par des conflits, et faire davantage pour faire cesser et prévenir les violations des droits des femmes et des enfants. Cela signifie également que nous devons exploiter au mieux les nouvelles

technologies au service des droits et libertés fondamentaux. La nécessité d'assumer nos responsabilités et d'en faire plus est aussi la raison pour laquelle l'Estonie se réjouit de devenir membre du Conseil des droits de l'homme et d'œuvrer de façon dynamique pour s'acquitter de son mandat.

Je voudrais maintenant évoquer les événements en Syrie. Nous avons été les témoins de l'effondrement total de tout semblant d'état de droit. Nous continuons d'assister à de graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Il semble que les deux camps aient commis de graves crimes internationaux. Mais nous ne voyons toujours pas de solution. Nous ne pouvons pas rester à attendre que la violence se propage encore plus. Les membres du Conseil de sécurité – en particulier ses membres permanents – doivent surmonter leurs divergences et trouver une solution pour mettre un terme à l'effusion de sang. Toutes les parties doivent, à tout le moins, permettre l'acheminement sans problème de l'aide humanitaire et garantir la sécurité des travailleurs humanitaires. Si le conflit armé continue, si la paix n'est pas rétablie, aucun processus politique ne sera possible.

Néanmoins, la Syrie n'est pas la seule à nécessiter notre attention. Nous ne devons pas contourner les problèmes liés aux conflits interminables qui attendent d'être réglés depuis des années. Nous devons nous exprimer d'une seule voix pour dénoncer les violations constantes de l'intégrité territoriale d'États souverains et pour assurer le retour en toute sécurité de toutes les personnes déplacées par la force. En outre, si nous accordons une plus grande attention à la prévention des conflits, nous contribuerons à empêcher de telles violations à l'avenir.

Un engagement plus ferme en faveur de la prévention des conflits et du renforcement de l'état de droit peut permettre d'éviter des conflits violents et les crimes internationaux les plus odieux. En vertu du principe de la responsabilité de protéger, les États se sont engagés en 2005 à protéger leur population contre le nettoyage ethnique, le génocide, les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. Aujourd'hui, le contenu de cette responsabilité de protéger n'est pas contesté. La difficulté réside dans son application : lorsque les gouvernements n'assument pas leur responsabilité, la communauté internationale se doit de réagir et d'agir.

Le système de justice pénale internationale, en particulier la Cour pénale internationale, joue un rôle fondamental pour ce qui est de réagir de façon opportune et décisive face à ces crimes. Les enquêtes menées par la Cour peuvent prévenir d'autres atrocités, empêcher leur escalade ou accélérer leur cessation. Il est par conséquent essentiel

de coopérer avec la Cour et d'arrêter les personnes qu'elle a inculpées.

Compte tenu de la nature évolutive des conflits militaires, les pertes civiles sont malheureusement en augmentation. Parmi les civils, les femmes et les enfants sont les plus vulnérables. Lorsque l'on prend cela en compte, la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, sur les femmes, la paix et la sécurité, paraît d'autant plus d'actualité. De plus, les violences sexuelles en période de conflit requièrent davantage d'attention de notre part. Ces violences peuvent facilement mener à de nouveaux crimes de guerre et crimes contre l'humanité. En outre, dans le cadre des efforts pour promouvoir les droits de l'enfant, la récente décision de la Cour pénale internationale de condamner Thomas Lubanga Dyilo a été un fait marquant qui, nous l'espérons, aura un fort effet dissuasif à l'avenir sur les crimes contre les enfants.

C'est pendant la guerre de Crimée, dans les années 1850, que le monde a eu pour la première fois de nombreuses preuves photographiques du conflit. Aujourd'hui, grâce aux nouveaux médias, il est encore plus difficile de dissimuler les crimes de guerre perpétrés sur les champs de bataille ou en dehors. La technologie moderne nous permet de voir directement la réalité et l'horreur de la guerre. Dès lors, nous devons reconnaître le rôle important joué par la technologie dans la promotion des droits de l'homme.

La liberté d'expression est un droit de l'homme, que ce soit sur la place publique, dans la presse ou sur Internet. Pour la troisième année consécutive, Freedom House a classé l'Estonie au premier rang des pays où règne la liberté sur Internet. Nous avons rejoint la coalition Freedom Online, composée d'un groupe d'États qui travaillent en étroite collaboration pour promouvoir les droits de l'homme en ligne. De plus, l'Estonie attend avec intérêt de débattre activement des questions liées à la liberté d'Internet au sein du Conseil des droits de l'homme, qui a adopté une résolution à ce sujet cette année (résolution 20/8). Cette résolution marque un véritable tournant puisqu'elle affirme que les droits fondamentaux dans le monde virtuel doivent être protégés avec la même détermination que dans le monde réel.

Au niveau international, certains faits nouveaux relatifs à la gouvernance d'Internet sont préoccupants. Trop de pays évoquent les dangers, du point de vue de la sécurité, d'un Internet libre. La vérité, comme nous le savons fort bien, est que la cybersécurité est nécessaire pour empêcher les Gouvernements oppresseurs et les criminels de causer des dommages considérables. Le but n'est pas d'empêcher des particuliers pacifiques d'exprimer leurs opinions, de récolter des informations ou d'échanger des idées.

Bien qu'ayant été victime de vastes cyberattaques lors de ce que l'on a appelé la Première Guerre du Web, il y a 5 ans, l'Estonie n'est pas favorable à une réglementation et une censure plus rigide du cyberspace. L'Estonie défend un Internet ouvert, sûr et fiable. Il est donc impératif de veiller à ce que la nouvelle réglementation de l'Union internationale des télécommunications n'aboutisse pas à une restriction de la liberté d'Internet et à l'imposition de limites inutiles à la libre circulation des idées et de l'information. En luttant contre la cybercriminalité, la Convention de Budapest sur la cybercriminalité fournit, au niveau mondial, le cadre juridique principal approprié en la matière.

Dans le monde entier, on constate un manque de bonne gouvernance et de gouvernance responsable. Cette carence est la cause profonde de nombreux autres maux. Mais là encore, des progrès ont été réalisés. J'étais fier de représenter l'Estonie quand j'ai signé le Partenariat pour un gouvernement transparent, avec les représentants de 42 autres pays. Cette initiative multilatérale vise à prendre des mesures concrètes pour instituer un nouveau modèle de gouvernance afin d'exploiter au mieux le potentiel des nouvelles technologies et, plus important encore, de s'attaquer à la corruption.

La révolution de l'information que nous connaissons depuis peu a assisté l'Estonie dans sa transformation, rapide et réussie, en une société démocratique fondée sur l'état de droit. L'Estonie a été le premier pays à permettre à sa population d'exprimer son suffrage en ligne dans les élections législatives et municipales. Il y a quelques mois à peine, nous avons pour la première fois réalisé une grande partie de notre recensement en ligne. Cette année, plus de 90 % des contribuables estoniens ont rempli leur déclaration annuelle de revenus par Internet. L'administration publique en ligne, école en ligne, prescriptions de médicaments informatisées et réservation en ligne de places de parking sont quelques exemples de l'innovation estonienne en matière de services publics plus conviviaux pour les citoyens. Ils augmentent la transparence et aident à prévenir ou à réduire la corruption. Ils entraînent une baisse des coûts. Qui plus est, ils renforcent la possibilité d'exercer des libertés et droits fondamentaux et se traduisent par une gouvernance plus inclusive et plus responsable. De ce fait, l'Estonie veut partager ses compétences en matière d'e-gouvernance et continuer à faciliter les échanges avec ses partenaires dans le monde entier.

Mes commentaires sur la nécessité d'en faire davantage s'appliquent aussi à l'Organisation des Nations Unies. Sans réforme, sa mission à l'échelle mondiale sera intenable. Nous avons besoin d'un changement qui s'étende

de la réforme de l'ONU au sens le plus large à la réduction du gaspillage de papier. À l'ère de l'information, il est de plus en plus impératif de distinguer un bruit d'un signal, et les véritables données des boniments.

Jusqu'à présent, j'ai évoqué ce que les gouvernements peuvent et doivent faire. Dans notre monde de plus en plus interdépendant, connecté et sans fil, la société civile et le secteur privé jouent un rôle de plus en plus important. Les gouvernements ont tout intérêt à impliquer les organisations non gouvernementales, les chefs d'entreprise et des particuliers dans la gouvernance. L'Estonie et de nombreux autres pays s'y emploient de plus en plus, avec succès. Cela étant, la difficulté pour le système des Nations Unies – une organisation multilatérale fondée sur des États modernes, post-westphaliens – sera d'accepter pleinement ces nouveaux acteurs et de les faire participer à la recherche de solutions et au processus décisionnel.

Je me permettrai, pour continuer, d'exprimer certaines réflexions liées au développement et à la responsabilité.

Le développement durable n'est pas une utopie galvaudée. Ce n'est pas non plus une contrainte divine. Le développement véritable ne saurait être autre que durable. Pourtant, nous avons vu la non-viabilité nous être présentée comme étant une forme de développement, malgré la contradiction inhérente à ces termes.

Prenons la crise financière mondiale. Transmettre à nos enfants et nos petits-enfants des montagnes de dette est immoral, tout comme vivre au dépens d'autrui. La croissance sans responsabilité n'est qu'illusion. Nous en avons déjà fait la douloureuse expérience. Ne refaisons pas la même erreur.

Nous approchons inexorablement de l'échéance que nous nous sommes fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Étaient-ils trop ambitieux ? Je ne le crois pas. Le moins que nous puissions faire est de viser haut. Il ne sert à rien de se fixer des objectifs que nous nous savons capables d'atteindre sans effort. Cependant, nous devons résister à la tentation de présenter systématiquement tout comme étant un succès, même lorsque ce n'est pas le cas. Notre incapacité à réaliser tous les OMD ne doit pas être une excuse pour ne pas nous fixer de nouveaux buts. Le monde a besoin d'objectifs en matière de développement durable. Nous en sommes toujours à l'étape des discussions préliminaires. Visons haut et faisons de notre mieux.

Malgré tous les efforts du monde, des millions de personnes vivent encore dans la pauvreté. Les transformations apportées par les technologies de l'information vont ouvrir d'énormes perspectives dans le monde entier. Nous devons

néanmoins éviter de créer une fracture numérique qui porterait un coup d'arrêt à cette chance historique d'accélérer le développement dans toutes les régions du monde. Je siégeais au Groupe d'experts de haut niveau des technologies de l'information et de la communication de Kofi Annan, il y a déjà 10 ans, et je me préoccupe toujours de l'écart entre les nantis et les plus démunis du monde numérique, notamment parce que, en investissant dans l'informatique, les pays tels que le mien ont franchi le seuil de la modernité et de la transparence. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont susceptibles de déclencher la prochaine révolution industrielle, mais les gouvernements ne sauraient y parvenir seuls.

Les chefs d'entreprise qui étoffent les réseaux mondiaux de connaissances sont des partenaires clefs de la lutte contre la pauvreté et de la création d'une économie plus transparente. Ils peuvent aussi contribuer considérablement au changement dans leurs communautés et dans le monde. Cependant, les gouvernements doivent créer un environnement sûr et productif pour que ce type d'idée puisse émerger et prospérer. Vingt-et-un ans après avoir regagné son indépendance, l'Estonie représente un exemple de ce que l'association d'une libre entreprise responsable, de l'e-gouvernance, de partenariats internationaux et de politiques respectueuses de l'environnement peut faire pour un pays, en lui permettant de connaître un développement rapide.

L'expérience nous a montré que si n'agissons pas de manière responsable, nous y serons contraints à terme. Agissons de manière responsable dès le départ.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'Estonie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Toomas Hendrik Ilves, Président de la République d'Estonie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M^{me} Joyce Hilda Mtila Banda, Présidente de la République du Malawi

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République du Malawi.

Mme Joyce Hilda Mtila Banda, Présidente de la République du Malawi, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E.

Mme Joyce Hilda Mtila Banda, Présidente de la République du Malawi, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Banda (*parle en anglais*) : Je voudrais féliciter le Président de son élection bien méritée à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-septième session. Ma délégation et moi-même tenons à l'assurer du plein appui du Malawi pendant son mandat.

C'est pour moi un honneur de prendre la parole pour la première fois devant l'Assemblée en qualité de Présidente de la République du Malawi. Comme l'Assemblée le sait peut-être, j'ai pris mes fonctions en avril dernier, après le décès de mon prédécesseur, Bingu Wa Mutharika. Je voudrais, au nom de de tous les Malawiens, exprimer notre reconnaissance pour les marques de soutien que nous avons reçus du monde entier durant cette période difficile pour notre pays. Je voudrais également remercier tout particulièrement les dirigeants de la Communauté de développement de l'Afrique australe et de l'ensemble du continent africain de l'appui qu'il m'ont exprimé lorsque j'ai pris mes fonctions. Le soutien dont j'ai bénéficié est la preuve que l'Afrique a bel et bien adhéré à l'idée que les femmes occupent des postes de responsabilité.

Me trouver ici parmi les dirigeants du monde, et être la deuxième femme chef d'État de l'histoire de l'Afrique, après la Présidente du Libéria, S. E. M^{me} Ellen Johnson-Sirleaf, est pour moi une source de fierté. Toutefois, mon histoire n'est pas celle de la réussite d'une personne, mais d'un peuple. Un transfert pacifique et constitutionnel du pouvoir était loin d'être une évidence lorsque ma présidence a commencé. C'est le courage et la détermination du peuple malawien qui l'ont rendu possible. Le peuple du Malawi a fait un choix déterminant. Il a fait le choix de la démocratie, il a fait le choix de la paix et il a fait le choix d'œuvrer de concert à la réalisation de ses desseins. C'est le courage et la détermination de mon peuple qui m'ont portée à la présidence, et que nous appliquerons maintenant à notre développement national.

Le thème du débat général cette année est « Réaliser, par des moyens pacifiques, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations de caractère international ». Cela nous permet de nous pencher sur certaines situations de conflit dans le monde, notamment en Afrique. Ces conflits ont un effet dévastateur sur la vie de millions de personnes, particulièrement les femmes et les enfants. L'impact du conflit va au-delà des personnes directement concernées, pour toucher l'ensemble de la région et du monde. J'étais d'accord avec le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, lorsqu'il a affirmé, en entamant son deuxième mandat, que l'une des meilleures occasions qui s'offrent à nous de

favoriser l'avènement d'un monde meilleur sans conflit réside dans le développement durable.

Les plus grandes menaces à la sécurité et à la paix sont la pauvreté, le manque de débouchés et l'absence d'espoir. Il me paraît inadmissible, en tant que Présidente du Malawi, comme il devrait être inadmissible pour la communauté internationale, de voir que des enfants continuent de souffrir de malnutrition, ou qu'ils brûlent d'envie d'apprendre mais qu'ils doivent s'asseoir sous un arbre plutôt que dans une salle de classe. Il est inadmissible qu'une mère meure en couches parce qu'elle n'a pas pu atteindre le centre de santé le plus proche, situé trop loin de son domicile, ou encore que des milliers de personnes meurent de maladies pour lesquelles un traitement existe. Il est inadmissible que les jeunes, qui sont l'avenir de notre monde, n'aient que peu d'occasions de réaliser leur potentiel, ou qu'ils vivent dans des sociétés où le droit de dire ce qu'ils pensent n'est pas respecté. Il est inadmissible que des agriculteurs et d'autres travailleurs continuent de suer sang et eau afin de tirer le meilleur de ce qu'ils ont, sans pouvoir correctement profiter du fruit de leur travail faute d'une modernisation suffisante, de politiques environnementales favorables et d'un accès au marché ; sans parler qu'ils croulent sous le poids des taxes et impôts internationaux. C'est lorsque toutes ces frustrations sont réunies que le conflit prend racine.

Cela fait longtemps que je lutte contre ces problèmes au Malawi, en tant que militante pour la justice sociale et les droits de l'homme et par mes activités au niveau local. Je connais les souffrances endurées par les populations les plus pauvres et les femmes du Malawi. Je me suis fait le champion de la défense des opprimés et des marginalisés, j'ai lutté en faveur des droits des femmes et des enfants, fait campagne en faveur de l'amélioration des conditions de vie des plus pauvres en milieu rural et urbain. Je peux personnellement témoigner du fait que l'expérience d'un Malawien pauvre et défavorisé est intimement liée à celle de tous les Africains, et de fait, à celle de toutes les populations des pays les moins avancés.

Maintenant, en ma qualité de Présidente du Malawi, je veux mettre en œuvre une vision : éliminer la pauvreté par la croissance économique et la création de richesses. Le Malawi entend créer de la richesse en transformant les structures économiques du pays, en favorisant le secteur privé afin d'engendrer une croissance économique, en accélérant la création d'emplois et en protégeant les catégories les plus vulnérables et ceux qui sont exclus, et ce dans un cadre décentralisé et démocratique.

Plus spécifiquement, ma vision consiste à transformer le Malawi pour en faire, au cours de la prochaine décennie,

l'un des pays africains à la croissance économique la plus rapide. Pour moi, la croissance n'est pas seulement liée au produit intérieur brut. La croissance c'est aussi la richesse et la prospérité pour tous, des débouchés pour tous, du bonheur pour tous, et une liberté politique et économique dont tous puissent profiter. La croissance c'est aussi un plus grand nombre d'enfants scolarisés et de jeunes au travail. La croissance c'est aussi un plus grand nombre de mères accouchant sans risques dans un hôpital et un plus grand nombre de familles pouvant manger à leur faim.

Comme l'Assemblée le sait, le Malawi est confronté depuis trois ans à de graves défis économiques et sociaux découlant d'une mauvaise gouvernance politique et économique, qui aurait pu compromettre nos capacités d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Par conséquent, dès ma prise de fonction j'ai immédiatement mis en place un programme de redressement économique afin de rétablir la stabilité macroéconomique du pays pour que nous puissions non seulement nous attaquer aux problèmes macroéconomiques immédiats, mais aussi permettre au Malawi d'atteindre les cibles des OMD.

Je voudrais annoncer d'ores et déjà que nous sommes certains d'être en mesure d'atteindre cinq des huit OMD d'ici à 2015. Et nous continuerons de nous efforcer d'atteindre les trois objectifs restants : l'enseignement primaire pour tous, la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, et l'amélioration de la santé maternelle. Il se trouve par hasard que ces trois OMD sont liés à des questions sur lesquelles j'ai travaillé toute ma vie, et je m'assurerai personnellement que le Malawi redouble d'efforts pour apporter des améliorations dans ces domaines.

Mon gouvernement est conscient que le potentiel du Malawi – le potentiel de notre terre, de nos ressources et, surtout, de notre peuple – est énorme. Mais c'est par nos propres efforts que nous pourrions le mettre à profit. Voilà pourquoi ma vision ne se résume pas à quelques mots d'espoir. Notre volonté de prendre des décisions courageuses ne s'arrête pas là. Il faut que cela se traduise en actions. À cette fin, au cours de mes 100 premiers jours au pouvoir, le Malawi a tenu un dialogue national ouvert à tous sur l'économie afin de définir cinq secteurs prioritaires de notre cadre de développement national à moyen terme, la phase II de la Stratégie de croissance et de développement du Malawi. Ces cinq domaines prioritaires sont l'énergie, le tourisme, l'agriculture, l'exploitation minière et le développement des infrastructures.

Ces priorités procèdent toutes de notre décision de mettre l'accent sur les résultats par le biais de partenariats

avec le secteur privé. Nous y pourrions nous-mêmes en provoquant des changements visant à améliorer le climat des affaires. Notre Conseil des ministres a ainsi défini trois projets dans chacun des secteurs prioritaires, dont il a tiré un plan de mise en œuvre pour les deux prochaines années. Ces projets vont de la construction des indispensables réseaux routiers et voies ferroviaires à la définition de sources d'énergie de remplacement, en passant par une réforme du climat des affaires destinée à attirer les investissements dans les secteurs agroalimentaire et minier. Ces projets permettront de mettre notre pays sur la voie de la réalisation de son plein potentiel.

J'ai en outre pris également deux initiatives, à savoir l'Initiative présidentielle en faveur de la santé maternelle et d'une maternité sans risque et l'Initiative présidentielle pour l'élimination de la pauvreté et de la faim, dans le but d'accélérer les interventions nécessaires face aux besoins sociaux des groupes défavorisés, à commencer par les femmes et les jeunes.

Le Malawi refuse de se résigner à ce que d'autres ont pu considérer comme notre destinée : le statut de sous-développement. Le Malawi est déterminé à modifier cette perception. Mais ce faisant, mon gouvernement et le peuple malawien tout entier savent qu'ils devront travailler aux côtés du reste de la communauté internationale. Voilà pourquoi, dès les premiers jours de mon entrée en fonction, j'ai rétabli le dialogue et la coopération avec nos voisins, avec les dirigeants africains et avec le reste du monde. Le peuple malawien est reconnaissant des nombreux témoignages de bonne volonté qui nous ont été faits, et se réjouit de l'appui reçu de nos partenaires.

Le Malawi continuera d'avoir besoin de l'appui mondial à court et moyen termes. Cet appui sera en effet nécessaire pour protéger les pauvres en milieu rural contre les pénuries alimentaires provoquées par les périodes de sécheresse prolongée qu'ont connues certaines régions de notre pays. Le Malawi cherche d'autre part à établir des partenariats pour renforcer ses capacités énergétiques. Il a besoin également de cet appui pour attirer les investissements privés afin de pouvoir exploiter son riche potentiel dans l'industrie agroalimentaire et le secteur minier, entre autres. Nous cherchons des partenariats pour soutenir le développement de notre infrastructure routière et de nos réseaux de communications en vue d'améliorer l'accès aux marchés.

Avant de terminer, je tiens à appeler l'attention de l'Assemblée sur les trois questions suivantes qui ont une incidence sur la majorité des pays en développement. Premièrement, je demande à l'Assemblée générale de faire le nécessaire pour que la Déclaration et le Programme

d'action d'Istanbul, adoptés en mai 2011, soient mis en œuvre intégralement, efficacement et rapidement. Il convient en particulier de permettre aux pays les moins avancés d'accéder aux marchés en franchise de droit et hors quota et de renforcer leurs capacités de production. //

Deuxièmement, la plupart des pays les moins avancés se heurtent aux conséquences négatives des changements climatiques, à savoir les inondations, la dégradation des terres et la sécheresse. À cet égard, le Malawi se félicite des résultats récents de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, au Brésil, où l'on a pu voir se dégager un consensus international qui a abouti à un accord sur des questions importantes relatives au développement durable. L'application de ces accords est tout à fait cruciale pour notre avenir.

Enfin, s'agissant de la question de la réforme de l'ONU, le Malawi appuie pleinement l'élargissement du Conseil de sécurité tant dans sa catégorie de membres permanents que non permanents. Comme les membres de l'Assemblée le savent, l'Afrique représente l'une des régions les plus étendues à l'ONU, et une très grande proportion des questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité portent sur le continent africain. C'est pour ces raisons que le Malawi s'associe au reste des pays africains pour exiger au moins deux sièges dans la catégorie des membres permanents et cinq sièges dans la catégorie des membres non permanents, conformément au Consensus d'Ezulwini. L'Afrique doit

prendre les rênes de son propre développement et c'est une première mesure qui lui permettra de s'en donner les moyens.

À l'Assemblée, je tiens à dire maintenant que le Malawi est en marche, en marche vers un changement de trajectoire ; en marche pour faire véritablement changer les choses ; en marche vers la croissance du secteur privé ; en marche vers un rôle à part entière au sein du concert des nations.

Le Malawi est prêt, désormais, à embrasser la croissance, la croissance de ses richesses, certes, mais également de ses horizons, de ses espérances et de ses libertés, dans l'intérêt de tous les Malawiens. En ma qualité de Présidente fraîchement élue et de nouveau membre de la communauté des dirigeants de ce monde, je demande à l'Assemblée générale son appui tout au long de notre parcours, afin que nous puissions réaliser pleinement ce potentiel, pour le bien de notre peuple, de l'Afrique et du monde.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République du Malawi de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Joyce Hilda Mtila Banda, Présidente de la République du Malawi, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 18 h 15.